



Avis d'Appel Public à la Concurrence. MP 2017-02

1. Identification de la Collectivité qui passe le Marché:

Agence du Tourisme de la Corse. Service des Affaires Juridiques
17 Bd du Roi Jérôme BP 19. 20181 Ajaccio
Tél: 04.95.51.77.97/73 Fax: 04.95.51.77.97

2. Procédure de passation :

La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article 28 et 29 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Cette consultation sera passée en application de l'article 78 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux accords-cadres.

Il s'agit d'un marché à bon de commande avec maximum.

Les bons de commande seront notifiés par le pouvoir adjudicateur au fur et à mesure des besoins.

3. Objet du Marché : L'Agence du Tourisme de la Corse souhaite confier à un prestataire la conception et la réalisation du stand destiné aux salons et opérations inscrites à son calendrier promotionnel français. La liste des manifestations est fournie par le détail au CCTP.

Il s'agit d'un marché de services.

Codes nomenclature CPV : 39 15 40 00 6 (équipement d'exposition)

4. Durée du marché : Le marché est conclu pour un an à compter de sa notification.

5. Caractéristiques principales :

Les prestations feront l'objet d'un marché à bons de commande avec un maximum. Les bons de commande seront notifiés par le pouvoir adjudicateur au fur et à mesure des besoins, ils sont établis à partir du bordereau des prix du titulaire.

Afin d'établir un comparatif des offres des soumissionnaires, la présente consultation comporte un devis estimatif que le soumissionnaire s'attachera à compléter (Article 57 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016).

Modalités de financement et de paiement : fonds propres de l'établissement

Imputation budgétaire : compte 6233 chapitres 011

6. Estimation du montant du marché : La personne publique a estimé financièrement ses besoins à 160 000,00€ HT maximum.

7. Lieu d'exécution: Les locaux de la personne publique et le siège de chaque manifestation.

8. Critères de choix des offres :

L'offre économiquement la plus avantageuse sera retenue au regard des critères suivants :

<i>Critères</i>	<i>Pondération</i>
1- Valeur technique de l'offre appréciée au regard des éléments présentés dans le mémoire technique: adéquation entre les objectifs décrits et les qualités créatives et fonctionnelles du projet.	50%
2- Prix des prestations	40%
3- Pertinence de la démarche d'éco conception dans la réalisation des stands (notamment matériaux utilisés, recyclage)	10%

9. Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres Les critères intervenant pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

10. Conditions d'envoi ou de remise des plis:

Le dossier de consultation est remis gratuitement à chaque candidat. Il peut être retiré à l'adresse suivante indiqué en1 ou sur la plateforme de dématérialisation : <http://www.achatspublicscorse.com> avec acheteur public = Agence du Tourisme de la Corse et la référence : MP 2017-02

Aucune demande d'envoi du dossier sur support physique électronique n'est autorisée.

Transmission sous support papier

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté portant les mentions à l'adresse indiquée en 1 :

Offre pour :
MP 2017-02
Conception et réalisation du stand de l'Agence du Tourisme de la Corse.
NE PAS OUVRIR

Transmission électronique

Les offres devront être remises à l'adresse suivante: <http://www.achatspublicscorse.com> avec acheteur public = Agence du Tourisme de la Corse et la référence : MP 2017-02

Le pouvoir adjudicateur préconise ce mode de transmission

11. Rédaction des Offres / Prix : Les Offres devront être rédigées en Français et les prix exprimés en Euros.

12. Date limite de dépôt des offres : le 1^{er} Février 2017 à 17 heures (Heure française)

13. Date d'envoi à la publication : le lundi 9 janvier 2017.